

République Française
Département du Nord
Arrondissement de Dunkerque
Canton de Wormhout

COMMUNE DE WARHEM

ARRETE DE POLICE MUNICIPALE

**OBJET : INTERDICTION de STATIONNEMENT ET de CIRCULATION
pour les 4 JOURS DE DUNKERQUE le SAMEDI 23 MAI 2026**

Réf. : 2026.020

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WARHEM,

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande présentée par M. BETREMIEUX Joël, président M.S.O. sécurité course concernant la nécessité d'édicter une réglementation particulière et provisoire de la circulation et du stationnement sur le parcours de la course intitulée « Les 4 Jours de Dunkerque »

Considérant que l'organisation de cette épreuve cycliste peut présenter des risques à l'égard des participants, du public et des riverains,

Considérant la nécessité d'édicter une réglementation particulière et provisoire de la circulation et du stationnement sur le parcours de l'épreuve, afin de prévenir tout risque d'accident,

ARRETE

A l'occasion de la course cycliste « **les 4 Jours de Dunkerque** » qui se déroulera le **Samedi 23 Mai 2026 de 10 H 30 à 13 h 30**, il convient, pour la sécurité et le bon déroulement de l'épreuve sportive de réglementer le stationnement et la circulation comme suit :

Article 1 : Le stationnement de tout véhicule sera interdit sur le parcours suivant :

Route de la Colme, Rue du Canal, Place Henri Vandaele, Rue de Rexpoëde (en agglomération)

Article 2 : La circulation sera interdite dans les deux sens de circulation pour plus de sécurité sur le parcours repris ci-dessous.

Article 3 : La signalisation sera assurée par les Services Techniques.

Article 4 : Les dispositions édictées par l'article 1 et 2 du présent arrêté entreront en vigueur dès la mise en place des panneaux de signalisation.

Article 5 : La police locale, et la gendarmerie d'Hondschoote sont chargées de l'exécution du présent arrêté et les contraventions seront poursuivies conformément aux lois.

Article 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

M. BETREMEUX Joël, Président M.S.O mso62@orange.fr

Département du Nord : Mel : voirie.dunkerque@lenord.fr

M. CRONIE Christophe

Gendarmerie d'Hondschoote

Affichage en Mairie

Warhem, le 12 Mars 2026.

Le Maire.

Eric DUJARDIN

DECISION EXECUTOIRE
A DATER DU : 13 Mars 2026
LE MAIRE

